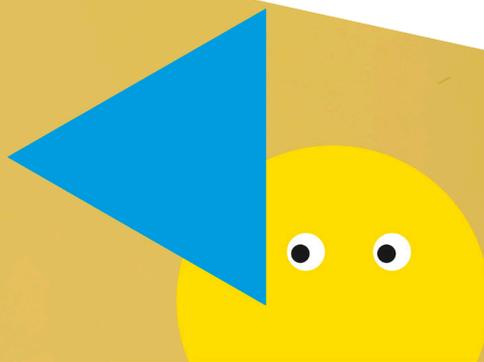


**SEMAINE
NATIONALE
DE LA
PETITE
ENFANCE**
La petite enfance en grand



DOSSIER DE PRESSE

.....

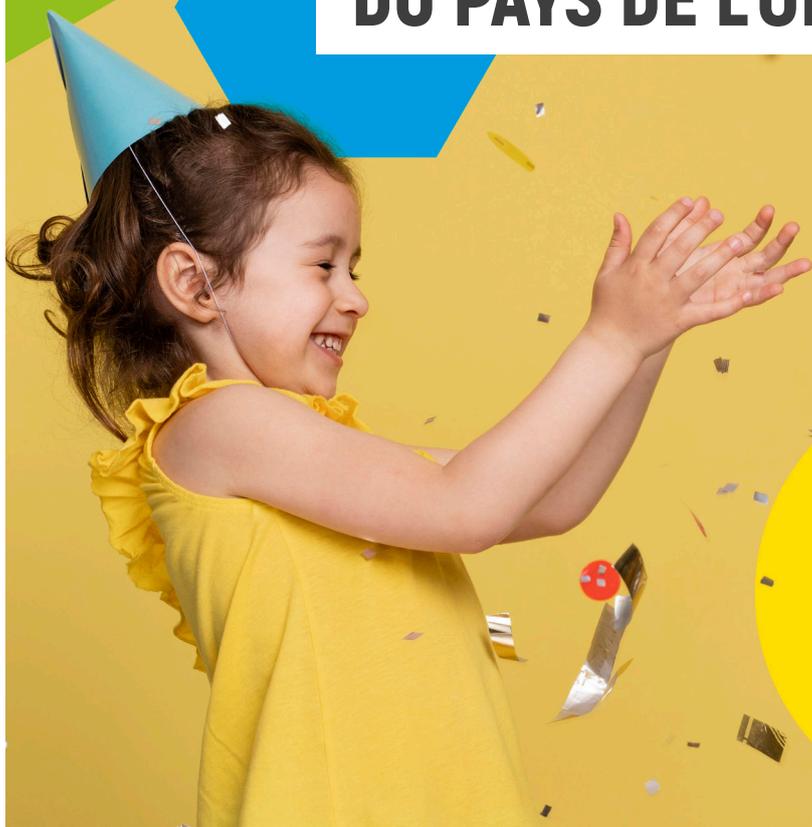
PERMETTRE L'ACCÈS À UN MODE
D'ACCUEIL À TOUS LES ENFANTS :
**UN ENJEU FORT ET PARTAGE
PAR LA CAF DE L'HÉRAULT
ET L'AGGLOMERATION
DU PAYS DE L'OR**

Vendredi 24 mars à 9h30



**Visite de la crèche
« Les Pitchouns »**

Rue du Labech
34250 Palavas-les-Flots



CONTACT PRESSE : CÉLINE SUAU, 04 67 22 92 79 • 06 32 54 41 90, CELINE.SUAU@CAFHERAULT.CNAFMAIL.FR

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- P.3** ● L'Hérault : une démographie dynamique qui accentue les besoins d'accueil des tout-petits
- P.4** ● La Caf accompagne les collectivités et les gestionnaires de structures dans leurs politiques publiques en faveur de la petite enfance
- P.5** ● La Semaine nationale de la petite enfance : pour réunir professionnels, parents, enfants, institutionnels et industriels de l'univers petite enfance

ANNEXES

- P.6** ● Annexe 1 : La petite enfance dans l'Hérault en quelques chiffres
- P.9** ● Annexe 2 : L'offre de service petite enfance développée par l'Agglomération du Pays de l'Or
- P.11** ● Annexe 3 : La crèche « Les Pitchouns » de Palavas-les-Flots, symbole de l'implication de la Ville dans sa Politique Petite-Enfance

La Semaine nationale de la Petite enfance, cette année, se déroule du 18 au 25 mars et met à l'honneur les acteurs qui interviennent au quotidien pour accompagner les tout-petits dans leurs premiers pas. Pour clôturer cette Semaine de la petite enfance, la Caf de l'Hérault a souhaité organiser un temps fort avec l'Agglomération du Pays de l'Or, territoire exemplaire dans le développement des services petite-enfance.

Pour illustrer la dynamique de cette politique publique et l'accompagnement de la Caf de l'Hérault auprès des collectivités en faveur du développement des places d'accueil, une visite de la crèche intercommunale « Les pitchouns » située à Palavas-les-Flots est prévue vendredi 24 mars à 9 h 30.

UN ÉVÉNEMENT EN PRÉSENCE DE

AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR :

STÉPHAN ROSSIGNOL

Président de l'Agglomération du Pays de l'Or, Maire de La Grande Motte

SANDRINE DUBOIS-LAMBERT

Vice-présidente de l'Agglomération du Pays de l'Or en charge de l'enfance et de la jeunesse

CHRISTIAN JEANJEAN

Maire de Palavas-les-Flots
Vice-président de l'Agglomération du Pays de l'Or

CHRISTOPHE BEL

DGS de l'Agglomération du Pays de l'Or

JULIEN LABRIET

DGA Pôle Actions Sociales

ORIANE DRUBIGNY

Responsable du service Enfance Jeunesse de l'Agglomération du Pays de l'Or

JULIA MAYNARD

Chargée de coordination Ctg, volet petite enfance de l'Agglomération du Pays de l'Or

CÉLINE POUSSARD

Directrice de la crèche « Les Pitchouns » à Palavas-les-Flots

CAF DE L'HÉRAULT :

LAURENT TEISSIER

Président du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault

THIERRY MATHIEU

Directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault

FRANÇOISE JULIEN

Adjointe à la direction de l'action sociale

MABEL AGURTO MEJIA

Chargée de conseil et de développement

MARIE-SOPHIE LACHENAL

Responsable du Pôle territoires

CONTACT PRESSE :

STÉPHANIE DUMAGEL,

Agglomération du Pays de l'Or - 06 28 53 33 69

CÉLINE SUAU, Caf de l'Hérault - 06 32 54 41 90

LA CAF ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS ET LES GESTIONNAIRES DE STRUCTURES DANS LEURS POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Parce que la branche Famille entend **favoriser l'égalité des chances** dès le plus jeune âge et l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle des parents, les Caf sont les premiers financeurs des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje).

Cet appui prend la forme :

- **d'aides à l'investissement**, pour la construction et la rénovation des équipements,
- **d'aides au fonctionnement**, qui permettent aux familles de recourir aux services d'accueil collectif (crèches financées notamment via la Prestation de service unique) à moindre coût.

En outre, les Caf attribuent des aides financières aux familles qui ont recours à d'autres modes d'accueil que les crèches subventionnées par les Caf (accueil par une assistante maternelle, garde à domicile ou micro-crèche privée), via le Complément de libre choix du mode de garde (CMG).

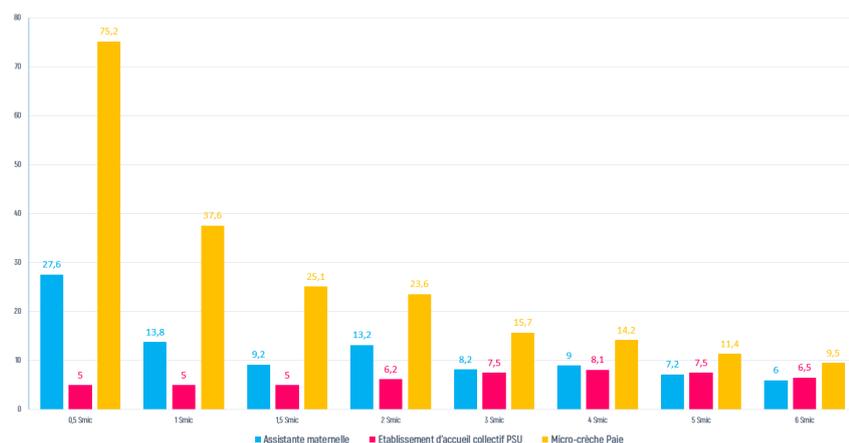
En 2022, la Caf de l'Hérault a financé **65 millions d'euros** au titre des aides au fonctionnement de structures de la petite enfance, et **106 millions d'euros aux familles** au titre du Complément de libre choix du mode de garde (Cmg).

LA CAF AIDE À LA CRÉATION DE PLACES EN CRÈCHE SUR LE TERRITOIRE

Au travers du **Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant (Piaje)**, et sur décision de son Conseil d'administration, la Caf co-finance les projets de création ou de développement des crèches en mode « Psu », qui sont des établissements appliquant une tarification aux familles selon un barème national, adaptée au niveau de revenus des parents. Ce mode d'accueil est **le plus accessible pour la plupart des familles**, et la Caf accompagne toutes les collectivités dans le développement de ces structures d'accueil. Elle peut également financer, sur certains territoires prioritaires et au regard du respect de critères précis, des créations de « **micro-crèches Paje** » ou bien de « **Maisons d'assistantes maternelles** ». Ces structures, limitées en nombre de places, sont plus chères pour les familles bien qu'elles bénéficient du « Complément mode de garde (Cmg) » qui leur est versé par la Caf.

En 2022, la Caf de l'Hérault a ainsi accordé plus de **4.8 millions d'euros** pour la création de places d'accueil du jeune enfant.

TAUX D'EFFORT NET EN 2021 POUR UNE FAMILLE BIACTIVE SELON LE MODE D'ACCUEIL POUR UN ENFANT ACCUEILLI (EN %)



Source : Cnaf, Dss

Note : le taux d'effort net correspond au reste à charge / revenu net du foyer

QUEL MODE D'ACCUEIL POUR QUEL COÛT ?

Pour les familles allocataires, le coût restant à charge varie fortement selon le mode d'accueil choisi, la situation familiale et les ressources du foyer.

Une fois l'aide de la Caf déduite, c'est la crèche « Psu » qui est le mode de garde le moins coûteux pour la quasi-totalité des familles.

LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE : POUR RÉUNIR PROFESSIONNELS, PARENTS, ENFANTS, ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DE L'UNIVERS PETITE ENFANCE

Chaque année, l'association «**Agir pour la petite enfance**» organise une **semaine nationale de la petite enfance (Snpe)**.

La 10^{ème} édition de cette semaine nationale se déroule depuis le 18 mars jusqu'au 25 mars 2023.

Le thème de cette année : «**POP**» un mot qui signifie gaieté, bulles, ça fait wizzzzz, blam, bing, ouaaaaah ! C'est un mot populaire. Parce que la Semaine nationale de la petite enfance est un événement hautement populaire, qui relie les petits, les grands, les femmes et les hommes, les enfants,

les familles, les professionnels de la petite enfance et les artistes...

Tout au long de cette semaine, les lieux d'accueil qui le souhaitent proposent aux parents un **large choix d'événements** : jeux d'éveil, éclairages d'experts, cafés parents, conférences thématiques, expositions d'installations pédagogiques, projections de films.

Plus de 245 structures et professionnels de la petite enfance (crèches, RPE, assistantes maternelles, lieux d'accueil enfant parents...) participent à la SNPE 2023 dans l'Hérault.

La Caf de l'Hérault partenaire de la Semaine nationale de la petite enfance

Des kits événementiels, réalisés par l'association Agir pour la petite enfance, sont **financés par la Caf** pour que les lieux d'accueil, participant à cette semaine, puissent recevoir gratuitement tous les éléments nécessaires à l'organisation de temps forts. Ainsi, la Caf permet le déploiement de ces actions auprès de toutes les familles et de nourrir le projet pédagogique des professionnels de la petite enfance sur toute l'année.

ANNEXE 1

LA PETITE ENFANCE DANS L'HÉRAULT EN QUELQUES CHIFFRES

La politique publique en faveur de la petite enfance fait l'objet d'un partenariat historique et étroit entre les acteurs institutionnels du département. La période 2018/2022 se caractérise par une augmentation de **+7,66% du nombre de places en Établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)** en mode Prestation de service unique conjugué à un développement dynamique des micro-crèches en mode Prestation d'accueil du jeune enfant.

Au 31 décembre 2022, **19 934 places d'accueil du jeune enfant sont proposées sur le département**, dont :

- 7 200 en Eaje Psu et 1 065 en micro-crèche Paje (+11% 2018-2022),
- 11 669 en accueil individuel (-6,2% 2019-2021)

LES FINANCEMENTS DE LA CAF EN 2022 (ESTIMATION)

AIDES AU FONCTIONNEMENT DES CRÈCHES

65,1
millions €

au total en 2022

DONT

48,5
millions €

au titre
de la Psu

14,2
millions €

au titre des Contrats
enfance jeunesse

1
million

de bonus mixité

445 816

de bonus en faveur
de l'inclusion
des enfants porteurs
de handicap

AIDES AUX FAMILLES AU TITRE DU COMPLÉMENT DE LIBRE CHOIX DU MODE DE GARDE (CMG)

106
millions €

pour **9 200 familles**
ayant un(e) assistant(e)
maternel(le)

13
millions €

pour **2 766 familles** en
micro-crèche Paje

AIDES À L'INVESTISSEMENT

4,8
millions €

au total en 2022

UNE OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF DIVERSIFIÉE ET COMPLÉMENTAIRE

Le département de l'Hérault se caractérise par un taux de couverture de 51.2%, inférieur au taux de couverture national (58,8%). Cependant, la Caf et ses partenaires se mobilisent pour un fort développement du nombre de structures d'accueil collectif. La progression du taux de couverture entre **2016 et 2020 s'élève à +3,3 points**, contre 1 seul au niveau national, malgré la baisse de l'accueil individuel.

Une baisse de l'offre en accueil individuel accompagnée par le développement des Mam (Maison d'assistant maternel)

Le département de l'Hérault se caractérise par une baisse du nombre d'assistants maternels en activité (baisse de 16 % entre 2019 et 2022) et des places disponibles (baisse de 6 % entre 2019 et 2022). La part des assistantes maternelles en activité de 55 ans et plus au 31/12/21 est de 26,3 % (30,8 % au niveau national), ce qui annonce un chiffre des départs à la retraite important dans les années à venir.

Le tarif net de l'heure sur le département de l'Hérault est en constante augmentation et supérieur à la moyenne nationale :

- ▶ 2019 : 4,28 € dans l'Hérault et 3,67 € au niveau national / 2021 : 4,35 € dans l'Hérault et 3,78 € au niveau national

En revanche, depuis quelques années, l'accueil en Maisons d'assistants maternels s'est fortement développé, offrant ainsi une réponse à des besoins repérés sur les territoires

- ▶ en 2022, 60% des 74 Mam sont installées en zone prioritaire petite enfance.

NOMBRE DE PLACES EN ACCUEIL INDIVIDUEL EN 2022

11 669 (-2,24% par rapport à 2021), cette tendance à la baisse se retrouve aussi au niveau national dû à une pyramide des âges élevée avec des départs en retraite cumulé à un manque de vocations.

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE), ACTEURS ESSENTIELS AU SERVICE DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil conduite en 2021, l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renomme les Relais assistant(e)s maternel(le)s (Ram) en « Relais petite enfance » (Rpe). Le Rpe est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Ce changement de nom est révélateur de l'élargissement de leurs missions et de leur importance accrue sur les territoires au cours des 30 dernières années. Acteurs incontournables dans le paysage actuel de la petite enfance, leur rôle dépasse aujourd'hui le champ de l'accueil individuel et de l'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s. **À cet égard, l'appellation « relais petite enfance » est un gage de cohérence et de visibilité.**

LE DÉVELOPPEMENT DES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le département de l'Hérault est maillé de **40 Relais petite enfance où exercent 62 animatrices** (54.31 Etp), avec une moyenne de 62.6 assistants.es maternels.les en activité pour un Etp d'animatrice de Rpe.

TROIS MISSIONS RENFORCÉES

- Le guichet unique : Les Rpe guichets uniques centralisent les demandes d'information des familles sur leur territoire et sont à ce titre l'unique point d'entrée des familles en matière d'information sur l'ensemble des modes d'accueil ;
- L'analyse de la pratique : Les Rpe volontaires s'engagent à organiser des temps d'analyse de la pratique à destination des assistant(e)s maternel(le)s ;
- La promotion renforcée de l'accueil individuel : Les Rpe s'inscrivent dans une stratégie pluriannuelle d'actions afin de promouvoir l'accueil individuel.

UNE RÉFLEXION EN COURS AVEC LES RPE SUR : COMMENT OUTILLER LES ASSISTANTS MATERNELS QUI REPÈRENT DES SITUATIONS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Prévenir les violences conjugales est la mission que la Caf de l'Hérault s'est vu confier par le préfet. Le travail réalisé par les professionnels de la petite enfance, au contact des familles est un terrain propice à la détection et à la prévention des violences intrafamiliales. L'atelier lancé récemment par la Caf, se réalisera dans une démarche partenariale associant la coordinatrice départementale des Relais petite enfance, mission de coordination confiée également à la Caf de l'Hérault.

Cet atelier vise à travailler à l'élaboration d'outils permettant d'accompagner les professionnelles de la petite enfance face aux situations qu'elles peuvent détecter dans les familles des enfants accueillis.

ANNEXE 2

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CAF DE L'HÉRAULT DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR

70%

c'est le taux de couverture des besoins
en matière d'accueil petite enfance sur ce
territoire, contre 58.8 % au niveau national

UN PEU D'HISTOIRE ...

Le partenariat qui lie la Caf et l'Agglomération est un partenariat dynamique et constructif qui a permis, au cours des périodes contractuelles, un maillage du territoire avec la création et le développement d'équipements et services pour les 3/17 ans.

La particularité de l'offre de services est la création de passerelles entre les différents équipements et services facilitant ainsi l'accès des familles au regard de leur besoins. Des passerelles fonctionnent entre les Alsh, les Alp et les crèches du territoire. Le relais petite enfance est très dynamique et travaille efficacement avec les 8 Etablissements d'accueil du jeune enfant (crèches) du territoire et les Lieux d'Accueil Enfant Parents (LAEP).

Cela a nécessité un travail très étroit entre les coordonnateurs des 8 collectivités composant l'Agglomération du Pays de l'Or.

Le projet handicap porté par l'Agglomération du Pays de l'Or est un des projets phares de la convention en cours avec :

- Présence de plusieurs référents santé et accueil inclusif (RSAI)
- Formalisation des accueils d'enfants en situation de handicap en collaboration avec la famille et les accompagnants
- Mise en place d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) adapté suivant les temps d'accueils de l'enfant de 0 à 17 ans.
- Des partenariats développés au fil du temps avec des institutions spécialisées dans l'accueil des enfants à besoin spécifiques
- Mise en place d'un accueil par l'équipe et la famille en favorisant rencontres et échanges.
- Évaluation de mi-parcours permettant de faire évoluer l'accueil.

La Convention territoriale globale liant la Caf de l'Hérault et l'Agglomération du Pays de l'Or a permis un vrai travail entre les différents services de l'agglomération ainsi qu'une visibilité des actions enfance-jeunesse mises en place.

Ce travail de collaboration a aussi permis une bonne couverture des besoins du territoire au niveau de la petite enfance puisque celui-ci **s'établit à 70,1% contre 58,8 % au niveau national.**

À ce jour, les structures et services petite enfance assurent une offre d'accueil diversifiée (individuel et collectif) et répondent aux besoins des familles.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT POUR LE FONCTIONNEMENT ET L'INVESTISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE L'OR

La Caf de l'Hérault, en complément de son appui technique et de son accompagnement au développement de services aux familles, participe au financement des structures et services petite enfance.

Financements pour la communauté d'**Agglomération du Pays de l'Or** en 2021 : **3 063 467, 79 euros** versés par la Caf de l'Hérault pour le fonctionnement des services :

- 1 848 987,57€ en faveur de la petite-enfance, des loisirs et de la jeunesse (Accueil de Loisirs périscolaire, Accueil de loisirs sans hébergement, Espace jeunes et RPE)
- 1 214 480,22€ versés au titre du CEJ 2021

Autres aides au fonctionnement en cours :

- 6 000€ de subvention pour le fonctionnement des PEPA (Point écoute parents-adolescents)
- 10 000€ de subvention pour le projet d'accompagnement porteurs d'handicap

ANNEXE 3

LA CRÈCHE « LES PITCHOUNS » DE PALAVAS-LES-FLOTS, UNE STRUCTURE ENGAGÉE QUI INNOVE

Engagée pour l'environnement :

- « Les pitchouns » est une crèche pilote sur le Pays de l'Or car il s'agit d'une structure inscrite dans une démarche d'écolabel depuis 2019. En effet, elle est suivie par l'association « ECOLO CRECHE » (formation, animation, etc) dans le but d'obtenir le label du même nom.
- La structure sensibilise et pratique des gestes quotidiens écoresponsables avec les enfants et les parents. Un projet de jardinage a été mis en place au sein de la crèche.

Engagée pour l'égalité des chances et l'accueil de familles touchées par des vulnérabilités :

- Accueil de familles en situation d'urgence en lien avec le Département

Engagée pour accompagner tous les parents :

- La crèche accompagne les familles au quotidien dans leur rôle de parents
- Un lien existe avec le Lieu d'accueil enfants parents associatif implanté sur la commune de Carnon.

DÉTAILS DU FONCTIONNEMENT :

Nombre de places : 40

Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30

La structure reçoit les enfants de 10 semaines à 4 ans sur des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence. En complément, une assistante maternelle agréée et rattachée à la structure accueille à son domicile des enfants dans le cadre d'un SAF, sur des temps pleins ou partiels. Cet accueil familial est placé sous la hiérarchie de la directrice de la crèche « Les Pitchouns ». Des regroupements au sein de l'EAJE sont organisés de façon régulière.



LE SOUTIEN FINANCIER DE LA STRUCTURE ASSURÉ PAR LA CAF DE L'HÉRAULT

En 2021, le montant de la Prestation de service unique (Psu), qui permet à la structure de moduler ses tarifs en fonction du revenu des familles, s'est élevée à **213 948.71 €**. La Caf a également accordé une aide de 68 297.54 € dans le cadre de la prestation de service liée au Contrat enfance jeunesse (Ps Cej).

Soit un total d'aides au fonctionnement du multi-accueil estimé à **282 246.25 € sur une année** pour 2021 pour le fonctionnement cette structure.

Les services développés sur la commune de Palavas-les-Flots à l'attention des familles dans le cadre du partenariat Caf/Agglomération :

- **Eaje Les Pitchouns** : 282 246, 25€ (213 948,71€ en Psu et 68 297,54 € en Ps Cej)
- **Alsh mixte Palavas** : 58 799, 54€ (18 156,55 € en Ps Alsh et 40 642,99 € en Ps Cej)
- **Alp Palavas** : 8 331,57€ (Ps Alp)
- **Espace Jeunes** : 11 435,39€ (1 013,13€ en Ps Alsh-ado et 10 422, 26€ en Ps Cej)